



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Bourgogne-Franche-Comté | 2000

Lavans-lès-Dole – Bois de la Bussière

Fouille d'évaluation d'urgence (2000)

Nicolas Coquet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/25797>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Hervé Laurent, Nicolas Coquet, « Lavans-lès-Dole – Bois de la Bussière » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bourgogne-Franche-Comté, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/25797>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Lavans-lès-Dole – Bois de la Bussière

Fouille d'évaluation d'urgence (2000)

Nicolas Coquet

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Ministère de la Culture

- 1 Le bois de la Bussière est formé par deux parcelles adoptant grossièrement la forme d'un rectangle allongé dans le sens nord-ouest/sud-est. Les fouilles de sauvetage précédentes, ainsi que les sondages de l'été 2000 ont eu lieu dans la parcelle 16, à proximité de l'angle sud. Les limites ouest et sud suivent les courbes de niveau, marquées sur le terrain par des affleurements rocheux qui provoquent des ressauts de très faible hauteur, mis à profit par les constructeurs de l'Antiquité. Les fouilles des années 1970 ont eu lieu à l'extrémité sud de la partie bâtie ; les sondages de l'année 2000 au nord et au nord-est, à peu de distance des vestiges déjà fouillés.
- 2 Les bâtiments antiques de la Bussière semblent installés à cheval sur des petites terrasses naturelles et s'alignent selon un axe nord-sud, avec une exposition à l'ouest. Trois entités sont désormais identifiées ; une mise au jour pendant les fouilles des années 1970, les deux autres partiellement révélées au cours de la présente opération (groupe de sondages 108, 109 et 114 ; groupe de sondages 111 et 112).
- 3 Nous ignorons s'il s'agit bien de bâtiments séparés ou d'un complexe dont seules nous apparaissent quelques extrémités. La grande disparité des orientations mise en évidence plaide plutôt en faveur de constructions distinctes les unes des autres (des lots) que d'un programme architectural unique. C'est pourquoi nous partageons volontiers l'interprétation de nos prédécesseurs qui voyaient là un village et non pas un établissement rural classique de type ferme ou *villa*.
- 4 Pour l'instant, le bâtiment 100, maçonné au mortier de chaux, mais avec un appareil nettement différent de ceux des autres maçonneries est un cas à part. Les moellons employés pour son érection proviennent de l'extérieur des parcelles 15 et 16, où n'affleurent que des dalles très peu épaisses mises à profit pour tous les autres édifices.

Il est isolé et implanté sur un sol à peu près plat. Malgré son état dégradé, on a la certitude qu'il n'appartient pas à un ensemble plus vaste. L'hypothèse d'un petit temple n'est pas à écarter formellement. Il pourrait s'agir d'une chapelle sans galerie, comme on en rencontre fréquemment dans les sanctuaires gallo-romains. Si tel est le cas, nous l'envisageons comme un lieu de culte dépendant de l'habitat et non l'inverse.

- 5 La durée de vie du site est considérable. L'apport de la campagne de l'été 2000 est d'avoir montré, par la quantité de monnaies celtiques retrouvée (qui ne peuvent être résiduelles), une occupation au I^{er} s. av. J.-C. et peut-être un peu avant. En l'absence de structures, on ne peut guère pousser plus loin l'interprétation pour cette période.
- 6 Sans que le mobilier des I^{er} et II^e s. soit totalement absent, il n'apparaît pas que le Haut-Empire ait laissé des traces importantes. Nous confirmons le sentiment de nos prédécesseurs qui attirait l'attention sur le mobilier des III^e et IV^e s. Il ne s'agit pas d'un problème de sur-représentation du numéraire tardif, phénomène qui conduit souvent à surestimer l'occupation du bas-Empire, dans la mesure où la céramique de la même période est également présente en quantité (du moins dans les niveaux du secteur fouillé entre 1971 et 1973).
- 7 À l'issue de la campagne 2000, il est devenu évident que les 15 ha des parcelles concernées étaient sensibles et que tout débardage mécanisé pouvait porter atteinte à des vestiges souvent peu spectaculaires mais bien réels. Des prospections pédestres sur les parcelles 15 et 16, montrent que la totalité du bois de la Bussière est affecté par des aménagements anciens antérieurs à la mise en place de la futaie :
- 8 tertres, à proximité de la zone de fouille, dont on a vu qu'ils peuvent être aussi bien des restes d'habitats effondrés sur place (fouille D. Vuaillet et bâtiment 101) que des tas d'épierrement (sondage 106) ;
- 9 longs murgers nord-ouest/sud-est, orientés selon les courbes de niveaux, qu'on a tendance à considérer comme des terrasses de culture malgré la faible qualité du sol : l'ONF se livre actuellement à une étude pédologique afin de dresser la carte des vocations sylvicoles. Les premiers résultats montrent le très faible intérêt économique des deux parcelles, soit en raison de la présence d'affleurements rocheux, soit à cause du caractère très argileux du terrain. Il n'est pas impossible qu'on ait cultivé de la vigne, à une période en tout cas antérieur au XVIII^e s.
- 10 épandages de pierres révélant quelques tuiles ;
- 11 larges excavations du côté nord-est, vraisemblablement pour l'extraction de la pierre.
- 12 Il y a là, à n'en pas douter, un site dont on possède peu d'exemples comparables dans la région.

BIBLIOGRAPHIE

Laurent H. 2000 : *Lavans-les-Dole (39) – Bois de la Bussière. Rapport d'évaluation archéologique (2000) et demande d'autorisation de fouille programmée (2001)*, Besançon, Drac-SRA, 54 p.

INDEX

Année de l'opération : 2000

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtWHH6M7PQ5w>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtX910KJTURm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt0iG07lSW0B>

AUTEURS

NICOLAS COQUET

CNRS